



Nombre de conseillers :
En exercice: 11
Présents: 10
Votants: 10

Date de convocation : 03 Février 2020
Date d'affichage : 03 Février 2020

L'an deux mille vingt, le treize février, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Barbé Michel, Maire.

Étaient présents : M. Mmes : Philippe TRUEL, Ismaël FARO, Patrick PEYRETTE, Marie-José CASAUBON, Joël DAUBAGNA, Lionel SANCHEZ, Marjorie LETT, Julien BELLEGARDE, LATAPIE Patrice, formant la majorité des membres en exercice.

Était absente/excusee: Mme Monique LARRADET

Secrétaire de Séance : M. Ismaël FARO

Objet : PRESCRIPTION DE LA PROCEDURE DE MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE CUQUERON

Il est rappelé au Conseil Municipal que le Plan Local d'Urbanisme de Cuqueron a été approuvé par délibération du 2 juin 2016.

Dernièrement, l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme a révélé que l'application des règles de recul minimum par rapport aux limites séparatives, telles qu'initialement imaginées pour limiter les vis-à-vis, vient entraver la réalisation de certains projets, notamment en annexes et extensions de bâtiments existants, dont l'implantation et l'insertion par rapport au voisinage n'apparaît pourtant pas problématique, Conformément à l'article L 153-45 du code de l'urbanisme, il est possible de faire évoluer ces règles via une procédure de modification dite simplifiée.

Une telle procédure sera également l'occasion de revoir le règlement écrit du PLU pour corriger quelques erreurs matérielles et, sans remettre en cause les règles de fond, en améliorer certaines.

Le projet de modification sera préalablement transmis aux personnes publiques associées et institutions visées par le Code de l'Urbanisme qui pourront exprimer leur avis sur son contenu dans un délai de trois mois, ainsi qu'à la Mission Régionale d'Autorité Environnementale pour demande de dispense d'une nouvelle évaluation environnementale. Assorti des avis reçus, le projet sera ensuite mis à disposition du public afin de recueillir ses éventuelles remarques.

À cette fin, durant une période d'un mois, le dossier de modification sera consultable en mairie, ainsi que sur les sites Internet de la commune et de la Communauté de Communes de Lacq Orthez, et un registre permettant de formuler des observations sera tenu en mairie. Le public sera informé, au moins huit jours avant, de l'ouverture de la mise à disposition du dossier au public par voie de presse dans un journal local, d'affichage en mairie et sur les sites Internet de la commune et de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez.

Un bilan sera tiré de la mise à disposition, avant approbation du dossier de modification simplifiée.

Entendu l'exposé ci-avant et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

DÉCIDE de prescrire une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme conformément aux articles L 153-45 à L 153-48 et R 153-20 à R 153-21 du Code de l'urbanisme.

FIXE les modalités de mise à disposition du dossier au public de la façon suivante :

- Consultation du dossier possible, durant un mois, en mairie, ainsi que sur les sites Internet de la commune et de la Communauté de Communes de Lacq Orthez
- Tenue en mairie, durant un mois, d'un registre permettant de formuler des observations.

PRÉCISE que les dates, lieu et heures auxquelles le public pourra consulter le dossier et accéder au registre seront publiées, au moins huit jours avant l'ouverture de la mise à disposition, par voie de presse dans un journal local, d'affichage en mairie et sur les sites Internet de la commune et de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez.

DEMANDE à la Communauté de Communes de Lacq Orthez d'accompagner techniquement la commune pour le suivi de la procédure au titre de sa compétence « assistance technique à la planification ».

CHARGE Monsieur le Maire de faire procéder aux mesures de publicité de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Au registre sont les signatures.

Fait à Cuqueron le 17 février 2020
Le Maire, Michel Barbé.



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 17/02/2020
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 17/02/2020

AVIS DE MISE A DISPOSITION AU PUBLIC

Projet de 1^{ère} modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Cuqueron

Par délibération du 13 février 2020, le Conseil Municipal de la commune de Cuqueron a prescrit la première modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 2 juin 2016, afin de :

- Corriger des erreurs matérielles contenues dans le règlement écrit du PLU,
- Faire évoluer les règles relatives à l'implantation des constructions et aux clôtures pour une facilitation de l'instruction du droit des sols, une meilleure prise en compte des réalités territoriales et une approche plus qualitative des projets.
- Permettre dans les zones agricoles aux bâtiments d'habitation existants de faire l'objet d'annexes.

Ce projet de modification simplifiée fait l'objet d'un avis favorable valant dispense d'actualisation d'évaluation environnementale de l'autorité environnementale en date 22/07/2020.

La mise à disposition au public du dossier du projet de la 1^{ère} modification simplifiée se déroulera du 14/10/2020 à partir de 9H00 au 16/11/2020 jusqu'à 12H30 inclus.

Le dossier pourra être consulté :

- Sous format papier, en mairie de Cuqueron, sise 20 route des Coteaux – 64360 CUQUERON, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit le lundi de 9h00 à 12h30 et le mercredi de 9h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h00.
- Sous format numérique sur les sites internet de la communauté de communes de Lacq-Orthez (www.cc-lacqorthez.fr) et de la mairie de Cuqueron (<https://mairiedecuqueron.wordpress.com>), accessibles 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Un accès au dossier dématérialisé est par ailleurs garanti en mairie sur un poste informatique mis à disposition du public sur rendez-vous pris auprès du secrétariat (05.59.21.37.46).

Pendant toute la durée de la mise à disposition, le public pourra formuler ses observations sur le projet de modification simplifiée :

- en les consignant directement sur un registre dédié tenu en mairie.
- en les adressant par voie postale à la commune à l'adresse suivante : Mairie de Cuqueron – 20 route des Coteaux – 64360 CUQUERON.
- en les transmettant par voie électronique à la commune, via l'adresse électronique suivante : commune.cuqueron@wanadoo.fr.

En raison de la situation sanitaire en cours liée à la COVID 19, le public est invité à se doter de matériel d'écriture personnel et à porter obligatoirement un masque.

A l'issue de cette mise à disposition au public, le conseil municipal en tirera le bilan. Après analyse et éventuelle prise en compte des avis des personnes publiques dites associées et des observations du public, le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme sera soumis à approbation du Conseil Municipal.

Formation (suite)



Institut Freudien de Psychanalyse

Agréé par la Fédération Freudienne de Psychanalyse
23 ans d'expérience

La psy vous intéresse Vous avez envie de...

Découvrir la Psychanalyse

Compléter votre formation

Acquérir une meilleure
connaissance de vous-même

Devenir Psychanalyste

FORMATION ADULTE OUVERTE A TOUS

■ Inscriptions ouvertes pour l'année 2020/2021

Pour tous renseignements

PAU

06 32 94 72 71

www.institut-psychanalyse-pau.fr

BAYONNE

06 22 45 40 18

www.formation-psychanalyste-pays-basque.fr

Ventes aux enchères

ao ench_70475980

SCP DUALE-LIGNEY-MADAR

Avocats - 4 rue O'Quin
64000 PAU

Tél. 05 59 27 20 17 - www.info-enchères.com

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PAU
Place de la Libération

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
Une maison des années 30 de 118 m² au sol et sa grange de 85 m²,
située 171 rue de la Bié Cabe à Artix (64170)

L'adjudication aura lieu au palais de justice de Pau
vendredi 16 octobre 2020 à 9 h 30

À LA DEMANDE :

La Société CREDIT LOGEMENT S.A au capital de 1 259 850 270,00 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 302 493 275, dont le siège social est 50 boulevard Sébastopol à Paris Cedex (75155) agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège

Ayant pour avocat la SCP DUALE LIGNEY MADAR, domiciliée 4 rue O'Quin 64000 Pau

DESCRIPTION :

La parcelle AC 610 :

- Une maison des années 30 de 118 m² composée d'un séjour de 32,40 m², une cuisine de 14,50 m², 3 chambres (une de 11,6 m² et deux de 16 m²), un bureau, une salle de bains, wc indépendants.

- Une grange attenante de 85 m² et une buanderie carrelée et alimentée en eau avec évacuations d'environ 25 m²

- Un petit appentis et une cour donnant sur la rue.

La parcelle AC 955 : un terrain à l'arrière de 352 m²

VISITE DES LIEUX :

S'adresser à M^e LARTIGAU huissier de justice à Pau 9 rue d'Orléans, téléphone : 05 59 98 52 90, pour rendez-vous ou site internet : www.huissier-pau.fr.

CONDITIONS D'OCCUPATION :

Les lieux sont actuellement occupés par la partie saisie et sont donc juridiquement libres de toute occupation.

MISE À PRIX : 36 000 €

Frais en sus.

CONSIGNATION DE GARANTIE :

Pour pouvoir enchérir, tout amateur devra remettre à l'avocat qui aura choisi pour enchérir préalablement à la vente, contre récépissé, un chèque de banque ou une caution bancaire égale à 10 % du montant de la mise à prix.

CONDITIONS DE LA VENTE :

N.B. : Les enchères ne pouvant être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de Pau, s'adresser pour tous renseignements à LA SCP DUALE LIGNEY MADAR ou aux autres avocats près le Tribunal de grande instance de Pau

N.B. : Cahier des conditions de la vente et description du bien peuvent être consultés sur le site

www.info-enchères.com, au greffe du Tribunal de Grande Instance de Pau ou chez l'avocat poursuivant

Fait à Pau, le 20 juillet 2020
Signé : CP DUALE-LIGNEY-MADAR

Nos communes investissent

→ LYS

ao_pp_70688680

Commune de Lys

AVIS DE MARCHÉ

Nom et adresse de l'acheteur, coordonnées pour la demande de renseignements, l'obtention du dossier et l'envoi des offres : commune de Lys - 16, chemin du Bourg 64260 Lys - tél. : 05 59 05 84 09. Jours et heures d'ouverture : mardi de 14h à 18 heures, jeudi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 18 heures.

Profil acheteur (retrait du dossier et envoi des offres): https://demat-ampa.fr/

Le retrait du dossier de consultation sous format papier est possible auprès de l'acheteur à l'adresse ci-dessus.

Objet de l'accord-cadre : travaux de voirie pour la période 2020-2024

Durée : 1 an renouvelable trois fois - Montants minimum et maximum: 0,00 € HT - 100 000,00 € HT
CPV 45233141-9

Procédure : adaptée ouverte avec possibilité de négocier les trois meilleures propositions (articles L.2123-1 et R. 2123-1 et s. du Code de la commande publique).
Pièces relatives aux conditions de participation à remettre : - lettre de candidature ou déclaration d'intention de soumissionner ; formulaire DC1 complet ou équivalent ; - formulaire DC2 complété à minima aux rubriques A à C3, F1, G1 et H ou un dossier permettant d'apprécier les chiffres d'affaires (3 derniers exercices, global et en lien avec l'objet du marché) moyens, qualités, capacités et références pour travaux similaires sur les 5 dernières années.

Les candidats peuvent fournir le Document Unique de Marché Européen (DUME), complété, daté et signé, en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. Il devra être rédigé en français et accompagné des pièces justificatives de capacités énumérées précédemment.

Critères d'attribution pondérés : prix des prestations : 60 % sur la base d'un détail quantitatif estimatif masqué élaboré par le maître d'ouvrage - valeur technique des prestations : 20 % appréciée au vu de la méthodologie (10 %) et des fiches produits demandées au règlement de consultation (10 %) ; - valeur environnementale : 20 % appréciée au vu de l'engagement de l'entreprise dans le développement durable et la gestion des déchets de chantier sur la base des documents définis au règlement de consultation.

Date limite de remise des offres : le jeudi 5 novembre 2020 à 16 heures

Date d'envoi du présent avis à la publication : 1^{er} octobre 2020

ANNONCE ADMINISTRATIVE

ao_pp_70695780

Commune de Cuqeron

AVIS DE MISE À DISPOSITION AU PUBLIC Projet de 1^{er} modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Cuqeron

Par délibération du 13 février 2020, le Conseil municipal de la commune de Cuqeron a prescrit la première modification simplifiée du Plan local d'urbanisme approuvé le 2 juin 2016, afin de :

- Corriger des erreurs matérielles contenues dans le règlement écrit du PLU,
- Faire évoluer les règles relatives à l'implantation des constructions et aux clôtures pour une facilitation de l'instruction du droit des sols, une meilleure prise en compte des réalités territoriales et une approche plus qualitative des projets.

- Permettre dans les zones agricoles aux bâtiments d'habitation existants de faire l'objet d'annexes.

Ce projet de modification simplifiée fait l'objet d'un avis favorable valant dispense d'actualisation d'évaluation environnementale de l'autorité environnementale en date 22/07/2020.

La mise à disposition au public du dossier du projet de la 1^{re} modification simplifiée se déroulera du 14 octobre 2020 à partir de 9 heures au 16 novembre 2020 jusqu'à 12 h 30 inclus.

Le dossier pourra être consulté :

- Sous format papier, en mairie de Cuqeron, site 20 route des Coteaux - 64360 Cuqeron, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit le lundi de 9 heures à 12 h 30 et le mercredi de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h à 17 heures.

- Sous format numérique sur les sites internet de la communauté de communes de Lacq-Orthez (www.cc-lacqorthez.fr) et de la mairie de Cuqeron (https://mairiedecuqeron.wordpress.com), accessibles 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Un accès au dossier dématérialisé est par ailleurs garanti en mairie sur un poste informatique mis à disposition du public sur rendez-vous pris auprès du secrétariat (05 59 21 37 46).

Pendant toute la durée de la mise à disposition, le public pourra formuler ses observations sur le projet de modification simplifiée :

- en les consignant directement sur un registre dédié tenu en mairie.
- en les adressant par voie postale à la commune à l'adresse suivante : Mairie de Cuqeron - 20 route des Coteaux - 64360 Cuqeron.
- en les transmettant par voie électronique à la commune, via l'adresse électronique suivante : commune.cuqeron@wanadoo.fr.

En raison de la situation sanitaire en cours liée à la COVID 19, le public est invité à se doter de matériel d'échelle personnel et à porter obligatoirement un masque.

A l'issue de cette mise à disposition au public, le conseil municipal en tirera le bilan. Après analyse et éventuelle prise en compte des avis des personnes publiques dites associées et des observations du public, le projet de modification simplifiée du Plan local d'urbanisme sera soumis à approbation du Conseil municipal.

SERVICES

PAU

Taxi animalier Z'Animo taxi →

Tél. 06.98.66.05.31.

Centre régional d'informations routières →

Tél. 05.56.96.33.33.

Renseignements EDF-GDF

Accueil Clientèle Résidentiel →

Tél. 0810 811 710.

Dépannage électricité → Tél. 0810.333.364.

Dépannage gaz → Tél. 0810 433 065.

SANTÉ

Cancer du sein

Europa Donna, groupes de paroles entre femmes → tous les troisième jeudis de chaque mois de 18h30 à 20h30 dans les locaux de la Ligue contre le cancer, 64, rue d'Etigny à Pau, 05 59 81 03 74.

Ligue contre le cancer

64, rue d'Etigny à Pau → Permanence du lundi au vendredi de 14h à 17h30. Tél. 05.59.81.03.74

A.F.T.C. 64

(Association des familles de traumatisés crâniens) → Aide et soutien aux victimes de traumatisme crânien ou d'accident vasculaire cérébral. Permanences : tous les mardi et vendredi après-midi au centre hospitalier de Pau, bâtiment Hauteurie, service de M.F.R. (tél. : 05.59.92.47.36 poste 2693). Tél. : coordnatrice 06.81.99.51.35.

Don du sang

Etablissement Français du sang - Aquitaine - Limousin → Site de Pau, 145 avenue de Buros Lundi et vendredi de 8h à 18h ; mardi et jeudi de 8h à 15h ; mercredi de 8h à 13h30. Renseignements 05.59.92.49.04.

ANPAA (CIAT)

Structure de soins pour toutes addictions → 16 et 18, rue Montpensier - Pau. Tél. : 05.59.82.90.13.

Alcool Assistance

A Pau → 4 rue du 8-Mai-1945, bât. Anglas. Permanence tous les samedis de 16 h à 18 h, tel 24h/24 05.59.02.95.26.

Alcooliques Anonymes

A Pau → réunion tous les mardis à 20h, à La Pénière ; 6 rue Robert-Schumann.
A Orthez → jeudi 19h30, 11 rue Saint-Gilles.
A Jurançon → vendredi à 19h30. Maison des associations, 28 avenue Joliot-Curie.
Site national www.alcooliques-anonymes.fr
Appel national des AA : 09 69 39 40 20 ou 05 59 67 18 66 si questions

Al-Anon

Aide à la famille et aux amis des malades alcooliques → Tel. : 07-83-56-04-64

SOS Allaitement Solidarilait

→ Tél. : 05.59.83.01.19 ou 05.59.83.06.06 ou 05.59.83.06.75.

Ligue des diabétiques de France

1, rue de Segure → Tél. : 05.59.72.97.75,

e-mail : pau.liguediabétiquesfrance@worldonline.fr

Croix d'or

Alcool assistance → tous les samedis de 16 à 18 heures ; 4, rue du 8-Mai-1945, bâtiment Anglas. Tél. : 05.59.02.95.26, 24h sur 24h.

CEID Béarn Addictions

Prise en charge des personnes présentant une addiction (tabac, alcool, drogue, jeu...) et de leur entourage → Accueil gratuit et confidentiel. 25bis, rue Louis-Barthou, Pau, tél. : 05.59.27.42.43.

Narcotiques Anonymes

Pyrénées-Atlantiques → A compter du mois de novembre 2018, les réunions des Narcotiques Anonymes se tiendront tous les dimanches soirs de 18h30 à 20h. Allée Montesquieu "Café Suspendu", 64140 Billère, tél. : 05.59.67.18.66. (si questions).

SOS Futures mères

N°Vert : 0800 868 838 - Consultation anténatobagique. Centre hospitalier sur rendez-vous.

Sida

Dépistage gratuit et anonyme, centre Hauteurie → Tél. : 05.59.92.48.12.

ACT64

Hébergement et accompagnement pour les personnes touchées d'une pathologie chronique invalidante → Résidence Le Colombier - Appt C104 - 1 rue du Cottage des Tourterelles - 64000 PAU - 05 59 27 04 85

Sida Info service

Numéro vert 0.800.840.800 → Appel anonyme et gratuit 24h sur 24.



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Lionel SANCHEZ, Maire de la commune de Cuqueron, certifie :

➤ **avoir fait afficher le 17 Février 2020, dans la forme ordinaire:**

- La délibération de prescription de la première modification simplifiée du Projet de Plan Local d’Urbanisme

➔ à la Mairie, sise 20 route des Coteaux à CUQUERON 64360.

➤ **avoir fait afficher le 5 Octobre 2020, dans la forme ordinaire :**

- l’avis de mise à disposition au public du dossier de projet de première modification simplifiée du Plan Local d’Urbanisme (PLU) de Cuqueron.

➔ à la mairie, sise 20 route des Coteaux – 64360 CUQUERON.

➤ **avoir fait publier les 3-4/10/2020, dans le journal local suivant : La République des Pyrénées**

- l’avis de mise à disposition au public du dossier de projet de première modification simplifiée du Plan Local d’Urbanisme (PLU) de Cuqueron.

➤ **avoir fait mettre en ligne, le 05/10/2020, sur les sites Internet de la commune de Cuqueron et de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez et diffusé sur les réseaux sociaux :**

- les deux documents sus visés

Pour faire valoir ce que de droit
le 7 Octobre 2020

Le Maire, Lionel Sanchez

